

La zone Euratlantic, l'agglomération perd son foncier économique

La zone Euratlantic, à Fléac, en présence de représentants de l'agglomération et de chefs d'entreprises, a été inaugurée mardi 29 mai. Ils attendent de nouvelles arrivées industrielles génératrices d'emplois, l'agglomération vient d'inaugurer sept nouveaux hectares.



ESCOULA
 charentelibre.fr

ans le Grand Angoulême, le foncier économique est une denrée rare, en particulier dans les grands espaces. Pour attirer de nouvelles entreprises et ne pas se priver de nouveaux arrivants et de nouveaux emplois, l'Agglo a voulu faire passer la main à la place. C'est le moment de l'inauguration de la zone d'activités économiques du parc d'activités économiques de Fléac, en présence de représentants de l'agglomération et de chefs d'entreprises et de représentants de l'État.

Le maire de Fléac, Jean-Louis Bouchet, a annoncé que la zone d'activités économiques de Fléac, en présence de représentants de l'agglomération et de chefs d'entreprises et de représentants de l'État, a été inaugurée mardi 29 mai. Ils attendent de nouvelles arrivées industrielles génératrices d'emplois, l'agglomération vient d'inaugurer sept nouveaux hectares.

L'inauguration de l'extension de la zone Euratlantic s'est déroulée mardi à Fléac. CL

de 3000 m² à 5748 m², sont ouvertes à la vente au prix de 33 euros HT/m². À ce jour, trois prospects se sont positionnés sur quatre lots: A3P, Evens et Brunet et Fils, grossiste en boulangerie. Les candidats devront appartenir au secteur de l'industrie et logistique, et non au tertiaire, afin de ne pas mélanger les genres et « éviter les zones patchwork », selon les termes du président Xavier Bonnefont, comme c'est le cas à la zone industrielle numéro 3, à L'Isle-d'Espagnac.

« Nous devons avoir une meilleure visibilité », confirme Gérard Roy, élu communautaire au développement économique.

Des nouvelles parcelles ? Pour quoi ?

14 nouvelles parcelles,

2 Quels services ? Si le nombre de salariés présents sur le parc s'élève à 500, il a vocation à augmenter à la suite

La rarefaction est telle que tout lot est bon à prendre.

de l'extension et la potentielle arrivée de nouvelles entreprises. Un accroissement de la population en journée qui devra s'accompagner de services, selon François-Xavier Vignerat, pa-

tron de la SEEMI, un fabricant de pièces industrielles arrivé en mars 2023, et représentant de l'association des entreprises d'Euratlantic. « Un restaurant rapide aurait du sens », indique l'homme d'affaires. « Ça relève plus de l'initiative privée, mais il faudra qu'une parcelle soit réservée et des facilités d'installation. » Si le projet voit le jour, il sera une exception : l'Agglo ne souhaite pas voir d'entreprises du secteur tertiaire s'implanter ici. Aucune date n'a été avancée. Autre nouveauté, plus finalisée celle-ci, le passage de la ligne 1 de la STGA (Soyaux-Fléac) jusque dans le parc à compter de

Vols, dégradations : la sécurité en question

Réservoirs siphonnés, grillages coupés, bache à incendie vandalisée, dépôts sauvages : les vols et dégradations sont tristement communs sur le parc Euratlantic. « C'est un point d'énerverement abordé à chaque réunion, témoigne François-Xavier Vignerat, de l'association des entreprises d'Euratlantic. Nous envisageons fortement plus de rondes » de la part des forces de l'ordre. Une tension attisée par l'occupation récente sans autorisation des gens du voyage. Un problème abordé dès 2019 par les commerçants de la zone qui réclamaient qu'un terrain leur soit aménagé.

septembre prochain. Une demande qui date de 2019 de la part des professionnels de la zone, las de voir les bus éviter le secteur.

3 D'autres agrandissements à venir ?

Le calendrier n'a pas été dévoilé, mais l'Agglo planche déjà sur un nouvel agrandissement de la zone - le quatrième - « d'environ six ou sept hectares », selon Gérard Roy, qui annonce par ailleurs que le parc de foncier économique dans l'agglomération va grossir de « 100 hectares à l'horizon 2025 en restaurant des friches ». Réhabiliter l'existant au lieu d'imperméabiliser de nouveaux sols, c'est l'ambition de la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021, dont la mesure phare se résume derrière trois lettres : ZAN, pour zéro artificialisation nette à l'horizon de 2050.

Téléchargez
 notre nouvelle application
 100% personnalisable

Charente Libre

Download on the
 App Store
 GET IT ON
 Google Play

